

**PRÉVOIR DEMAIN**  
ÉTÉ 2020

# PRÉVOIR DEMAIN

Réflexions politiques sur l'après-crise



Fédération des  
Entreprises  
Romandes

## Introduction

---

Récession, chute du commerce mondial, accélération de la numérisation ou encore bouleversement sur le marché du travail, les conséquences de la pandémie de COVID-19 et des mesures prises par les gouvernements pour la contenir sont nombreuses. En Suisse en particulier, l'activité, dans quelque domaine que ce soit, a été mise entre parenthèse durant de longues semaines et les collectivités publiques ont dû intervenir massivement pour limiter, dans la mesure du possible, faillites et licenciements.

Dans ce contexte encore incertain et fragilisé par le séisme que cette pandémie a provoqué, les entreprises suisses doivent disposer des meilleures conditions-cadres possibles pour faire face à ces changements, assurer l'emploi et la prospérité de notre pays.

Les scénarii de reprise et surtout d'avenir sont divers. Pour les uns, il s'agit de revenir au plus vite à la situation antérieure, en limitant les aides et en remboursant au plus vite les dépenses engagées durant cette crise. Pour les autres, il s'agit de renforcer durablement le rôle de l'Etat, en augmentant de fait les dépenses et donc les sources de rentrées, notamment fiscales.

La FER Genève constate que notre pays s'est a priori plutôt très bien tiré de cette mauvaise passe. Certes, il est trop tôt pour tirer un bilan définitif des mesures entreprises. Nous ne savons par ailleurs pas si nous pouvons tirer un trait sur cette pandémie, une nouvelle vague n'étant pas exclue. Mais on peut en revanche dresser quelques constats.

Tout d'abord, celui d'une gestion pragmatique et rapide de la crise. Notre gouvernement a géré cette période par le biais d'ordonnances, répondant au jour le jour aux impératifs de l'actualité. Il a pris des dispositions sanitaires claires et libéré des fonds en suffisance pour éviter un effondrement de notre économie. Notre système hospitalier a résisté à la multiplication des cas, et ne s'est jamais laissé déborder. Cet effort intense a été rendu possible par des finances saines, générées grâce à des conditions cadres compétitives, et affectées à des politiques publiques pertinentes. Cette vision doit perdurer pour les prochaines années, en faisant des choix, qui soient en cohérence avec les défis de notre époque et porteurs d'avenir.

Aujourd'hui, il s'agit de s'engager pour une économie ouverte, inclusive, durable et innovante ainsi que pour un partenariat social fort. Sur ces bases, la FER Genève propose un catalogue de mesures.

## Sommaire

---

<b>I. CATALOGUES DE REVENDICATIONS DE L'ÉCONOMIE</b>	<b>4</b>
- Politique économique extérieure	4
- Marché du travail et formation	5
- Prévoyance sociale	6
- Fiscalité	7
- Numérisation/infrastructures	7
- Transition verte	8
<b>II. RÉPONSES AUX REVENDICATIONS DE LA GAUCHE ET DES SYNDICATS</b>	<b>9</b>
- Rejet d'une économie libérale	9
- Renforcement du rôle de l'Etat	9
- Droit du travail et protection sociale	9
- Augmentation de la fiscalité	10

# I. Catalogues de revendications de l'économie

## POLITIQUE ÉCONOMIQUE EXTÉRIEURE

### OBJECTIFS

- Développer le réseau des accords bilatéraux, en fonction des intérêts de la Suisse
- Mettre en œuvre l'accord-cadre institutionnel avec l'UE
- Soutenir un renouveau des discussions multilatérales dans le cadre de l'OMC
- Développer le réseau d'accords de libre-échange

La Suisse ne bénéficie ni de ressources naturelles, ni d'un vaste marché intérieur. Elle a donc particulièrement besoin du commerce international. La quote-part du commerce extérieur (part des exportations et des importations totales de biens et de services au PIB) est deux fois plus élevée que la moyenne de l'OCDE. Des obstacles au commerce ou les tendances protectionnistes<sup>1</sup> affectent davantage la Suisse que d'autres pays.

La crise de la COVID a mis en exergue l'intégration de la Suisse à la chaîne de valeur internationale. L'accès aux marchés étrangers pour l'exportation comme la facilité d'importation de biens intermédiaires sont essentiels pour notre économie. L'actualité sanitaire a également démontré l'importance d'une intégration à cette chaîne de valeurs, au-delà des seules questions économiques.

L'Union européenne (UE) est le premier partenaire commercial de la Suisse. En 2018, notre pays a exporté pour 120 milliards de francs de marchandises dans l'UE, soit la moitié de toutes les exportations. L'accord de libre-échange de 1972 et les accords bilatéraux permettent aux entreprises exportatrices suisses, dont des dizaines de milliers de PME, d'accéder sans entraves au marché intérieur européen et à ses quelques 500 millions de consommateurs. Les accords bilatéraux développent par ailleurs la coopération entre la Suisse et l'UE dans de nombreux domaines importants. Les liens étroits entre la Suisse et l'UE ont par exemple permis pendant la crise de ne pas restreindre l'exportation de matériel médical entre les deux partenaires.

Négocié pendant plusieurs années, l'accord-cadre permet de clarifier nos relations futures avec l'UE. Il accroît la sécurité juridique pour les entreprises suisses et les protège de la discrimination. Il garantit la participation de la Suisse au marché intérieur de l'UE et améliore sa position en cas de différend. Il donne une meilleure prévisibilité dans les relations entre la Suisse et l'UE et ouvre la voie à la conclusion de nouveaux accords d'accès au marché, dans l'intérêt de la Suisse.

La crise de la COVID a rappelé la nécessité de diversifier les marchés et les sources d'importations, pour éviter la dépendance à un seul fournisseur ou un seul client. Par ailleurs, de nombreux Etats ont instauré des mesures protectionnistes ou essayeront de rapatrier des industries sur leur sol. Bien que l'approche multilatérale opérée dans le cadre de l'OMC soit freinée ces dernières années, elle reste pourtant la plus profitable pour de petits pays. La Suisse doit s'engager pour un renouveau du multilatéralisme.

Les accords de libre-échange gagnent en importance. La Suisse bénéficie actuellement d'un réseau de plusieurs dizaines d'accords, qui doit être adapté aux nouvelles exigences et étendu. Il convient d'obtenir l'accès à des marchés importants, notamment les États-Unis (2<sup>e</sup> partenaire économique de la Suisse), le Mercosur ou l'Inde. Au vu des conflits commerciaux et du protectionnisme croissant, les accords de libre-échange permettent à nos entreprises de bénéficier d'une sécurité juridique indispensable.

## MARCHÉ DU TRAVAIL ET FORMATION

### OBJECTIFS

- Adapter l'assurance-chômage et les APG en fonction des enseignements tirés de la crise
- Poursuivre les actions engagées pour une meilleure intégration de la main-d'œuvre indigène et soutenir certaines catégories à risque de chômage de longue durée
- Maintenir le niveau d'engagement en faveur de la formation en Suisse, notamment les enveloppes budgétaires en faveur des EPF et des HES, et assurer l'adéquation avec les besoins du marché du travail
- Conserver l'ouverture du marché du travail, avec un recrutement facilité de main-d'œuvre étrangère
- Maintenir des outils de contrôle du marché du travail qui soient le reflet des réalités sectorielles et régionales
- Privilégier la voie du dialogue social et lutter contre toute volonté d'étatisation du système de surveillance du marché du travail
- Adapter notre législation aux nouveaux modes de travail, en tenant compte notamment du développement du télétravail

La participation des Suisses au marché de l'emploi est particulièrement élevée en comparaison internationale. Toutefois, notre pays se trouve confronté à une hausse massive du chômage due à la crise de la COVID. Les projections sont pessimistes et l'on s'attend à une année 2020 très difficile, avec un premier semestre plus sinistré que prévu, des effets de second tour (licenciements, faillites) particulièrement importants, et à une reprise très douce en 2021.

Des mesures spécifiques en faveur de catégories à risque de chômage de longue durée, comme les seniors, prennent tout leur sens. Notre Fédération approuve à ce propos les mesures prises par le Conseil fédéral et peut entrer en matière sur d'autres propositions raisonnables. Une adaptation temporaire, en tant que mesure d'urgence, des conditions d'accès aux prestations chômage (par exemple augmentation de la durée de prestations, raccourcissement de la durée de cotisation minimale) pourrait également éviter que les cantons se retrouvent avec un afflux de personnes à l'assistance.

La crise de la COVID a révélé des spécificités de notre système d'assurance-chômage s'agissant de l'accès aux RHT, qui ont conduit à des différences de traitement à l'encontre des dirigeants d'entreprise, auxquelles il convient de répondre de manière adaptée, avant une prochaine crise majeure. Elle a révélé aussi la fragilité de la situation des indépendants face à des crises. Il convient de rappeler que l'assurance-chômage est avant tout construite pour protéger le salarié contre le risque de perte de revenu. La

soumission automatique des indépendants à ce système a été sciemment exclue, pour des raisons diverses, tant politiques que techniques et économiques. La Constitution fédérale rend toutefois possible la soumission facultative des indépendants à l'assurance-chômage. Il s'agira, une fois la crise passée, d'engager une réflexion, en vue d'assurer un filet de sécurité minimal aux personnes qui ne cotisent pas à l'assurance-chômage, dans des situations exceptionnelles.

Face à l'évolution démographique et à la pénurie de main-d'œuvre qualifiée, la Suisse devra être en mesure d'assurer une main-d'œuvre en adéquation avec les besoins et suffisante. La formation joue un rôle décisif. La Suisse occupe une bonne position en comparaison internationale pour ce qui est de la qualité de sa formation académique et professionnelle. Cet avantage doit être maintenu et renforcé. Les mutations profondes du monde du travail, notamment l'accélération de la numérisation, imposent que les Suisses bénéficient d'une formation de base et continue solides, leur permettant de s'adapter à un environnement en évolution.

Enfin, notre pays devra maintenir la politique d'ouverture du marché du travail qui permet à nos entreprises de trouver, sans lourdeur administrative, la main-d'œuvre dont elles ont besoin et de rester compétitives face à une concurrence toujours plus dure. La crise de la COVID a mis en exergue les secteurs ou fonctions particulièrement dépendants de main-d'œuvre étrangère. Il s'agit d'éléments à prendre en considération dans les politiques de formation.

En parallèle, la Suisse devra poursuivre la voie pragmatique en matière de contrôle du marché du travail. Cela signifie un maintien et une adaptation le cas échéant des mesures d'accompagnement, de manière à pouvoir permettre un contrôle souple, adapté aux réalités des branches et des régions. Cette politique a débouché sur des résultats efficaces et est le gage d'une ouverture maîtrisée. Elle participe également à la confiance de la population à l'égard des autorités, dans le domaine du marché du travail.

Avec le même sens des réalités, et sans dogmatisme, elle devra adapter sa législation du travail aux modes de vie

actuels (la LTr ayant été conçue dans la 1<sup>ère</sup> moitié du XX<sup>e</sup> siècle), en tenant compte du développement du télétravail et d'une meilleure conciliation entre vies privée et professionnelle. Le tantra «métrou-boulot-dodo» avec une journée de travail de deux blocs entre 8h00 et 18h00 correspond de moins en moins aux aspirations des travailleurs. S'il ne disparaîtra pas, il conviendra de tenir compte de nouveaux rythmes de travail, plus fractionnés et davantage étalés dans la journée, de manière à pouvoir y intégrer loisirs et vie familiale. Une discussion sans tabou devra être menée entre partenaires sociaux, pour permettre à notre monde du travail de faire le saut dans le XXI<sup>e</sup> siècle.

## PRÉVOYANCE SOCIALE

### OBJECTIFS

- Soutenir le projet de stabilisation de l'AVS (AVS 21), y compris le relèvement de l'âge de retraite des femmes, de 64 à 65 ans
- Soutenir un projet de réforme LPP équilibré capable de réunir une majorité
- Défendre une réforme de la LPP qui tient compte de la baisse du taux de conversion ainsi que de mesures compensatoires pour la génération de transition

Avec l'augmentation de l'espérance de vie, du passage de la génération dite du baby-boom à la retraite et des rendements financiers moindres qui affectent les caisses de pension, notre système d'assurance sociale est soumis à de très fortes pressions. Etant donné les besoins en termes de financement, l'assurance-vieillesse et survivants et la prévoyance professionnelle doivent engager des réformes structurelles afin d'assurer le versement des prestations de retraite sur le long terme et maintenir le niveau actuel des rentes.

L'AVS constitue le pilier central du système de retraite. Financée selon un système de répartition, les recettes d'une année donnée doivent couvrir les dépenses de la même année. En 2019, les 46'936 milliards de recettes ont permis de couvrir les 45'254 milliards de dépenses pour permettre un résultat d'exploitation positif de 1'682 milliards (contrairement à l'exercice 2018, négatif de 2,2 milliards de francs). Mais même avec l'acceptation de la Réforme fiscale et financement de l'AVS (RFFA) et son financement complémentaire de 2 milliards par année, la lacune de financement atteindra toutefois plus de 26 milliards à l'horizon 2030. Par ailleurs, la crise de la COVID-19 accroît ce besoin de réforme. Le ralentissement économique et l'état des marchés financiers auront des répercussions sur le financement du premier pilier. Ajoutons enfin que différentes initiatives populaires qui ont abouti auront un impact financier, sur le système ou plus globalement pour l'Etat, en le consolidant (IP des jeunes PLR «Pour une prévoyance vieillesse sûre et pérenne (initiative sur les

rentes)» ou au contraire en l'affaiblissant (IP pour une 13<sup>e</sup> rente ou encore IP «Oui à des rentes AVS et AI exonérées d'impôt»).

La prévoyance professionnelle (LPP) constitue le 2<sup>e</sup> pilier de notre système de sécurité sociale. Elle doit également faire l'objet d'une réforme pour pérenniser le système de capitalisation qui a fait ses preuves. Le taux de conversion, utilisé pour convertir le capital vieillesse constitué à l'âge de la retraite en rente, doit être abaissé. Les paramètres qui le composent ne sont plus d'actualité avec les réalités économiques et démographiques. Le taux de conversion LPP actuel de 6,8% nécessite un rendement attendu d'environ 5% alors que le taux d'intérêt des obligations de la Confédération se situe à des niveaux négatifs et que le reste des placements ne permet pas d'atteindre ce chiffre. En raison de l'échec des différentes réformes proposées, beaucoup d'institutions de prévoyance ont adapté leur taux de conversion (baisse de la partie sur-obligatoire). On constate une tendance vers l'individualisation (risque transféré auprès de l'assuré(e)) et un conflit intergénérationnel potentiel de par la redistribution entre actifs et pensionnés.

Afin de préserver le niveau des rentes à l'avenir, une réforme rapide apparaît donc plus indispensable que jamais. Le compromis élaboré par les partenaires sociaux, qui constitue la base du projet de loi LPP mis en consultation par le Conseil fédéral, mérite d'être soutenu. Il maintient le niveau des rentes et est le seul à ce stade capable de rassembler une majorité populaire.

## FISCALITÉ

### OBJECTIFS

- Soutenir les efforts internationaux visant à éviter des mesures unilatérales et des conflits fiscaux et commerciaux, en vue de maintenir l'attractivité de la Suisse et le substrat fiscal dans notre pays
- Adapter le système fiscal pour soutenir la reprise économique après la crise de la COVID, en priorisant les réformes qui renforcent la place économique suisse, par exemple la réforme de l'impôt anticipé

La Suisse est une place économique attractive fiscalement mais de nombreux concurrents deviennent toujours plus performants. Les développements aux USA ou la stratégie britannique en matière de place financière en sont des illustrations. Par ailleurs, de nouveaux défis apparaissent en lien avec les développements internationaux dans le domaine de la fiscalité de l'économie numérique.

La Suisse doit donc en permanence réfléchir à s'adapter à ces nouveaux paradigmes pour éviter de perdre du substrat fiscal. La pression des grands Etats, dont l'endettement va fortement augmenter suite à la crise de la COVID, va devenir plus importante sur les petits

pays comme la Suisse qui abrite de grands groupes internationaux. Des mesures unilatérales des Etats seraient particulièrement dommageables pour la Suisse. Dans ce domaine aussi, des démarches multilatérales sont préférables.

Sur le plan de la politique interne, après la mise en œuvre de la réforme de l'imposition des entreprises, de nombreux chantiers fiscaux sont ouverts en vue de maintenir l'attractivité de la place économique suisse. Les réformes fiscales qui permettront de soutenir la reprise conjoncturelle et le développement des emplois en Suisse doivent être prioritaires après la crise de la COVID.

## NUMÉRISATION/INFRASTRUCTURES

### OBJECTIFS

- Améliorer les conditions-cadres de l'économie numérique, notamment en favorisant l'innovation et de nouveaux modèles commerciaux numériques, tout en garantissant un marché équitable
- Assurer la capacité du réseau à soutenir la transition numérique et la sécurité de l'approvisionnement électrique
- Disposer de réseaux de téléphonie mobile performants
- Développer les compétences numériques au niveau du système de formation, de base comme continue
- Développer les systèmes de protection des données
- Développer des pools de compétences et d'aides à la transition numérique, notamment sur les modèles d'affaire, en particulier pour les secteurs à risque de transition brutale

Différents indicateurs montrent que la Suisse fait bonne figure à de nombreux égards dans le contexte de la numérisation croissante de l'économie. Toutefois, les conditions-cadres actuelles doivent encore être améliorées pour garantir une transition réussie vers la Suisse numérique. Les domaines de la formation, de la recherche et de l'innovation figurent parmi les points les plus relevant. La région

lémanique a d'incontestables atouts à faire valoir. De nombreuses initiatives ont vu le jour, que ce soit en matière d'efficacité énergétique, de mobilité ou plus généralement de développement durable, initiatives pour beaucoup basées sur un partenariat public-privé. Celles-ci méritent d'être soutenues. Un recensement permettrait de les valoriser et d'accroître le cas échéant les synergies.

La crise de la COVID a accéléré la transition numérique de nombreux secteurs et bouleversé les habitudes de consommation. Les pays et les entreprises les plus avancés en matière de nouvelles technologies ont bénéficié de davantage d'agilité et de réactivité face à la crise.

Des infrastructures numériques et de communication sûres et dignes de confiance sont notamment indispensables. Les entreprises suisses doivent pouvoir bénéficier des meilleures technologies en la matière.

La question de la sécurité des données est également cruciale, notamment dans certains secteurs soumis au secret de fonction ou des affaires. La pandémie, et son effet booster sur la numérisation, a accru le risque de cybercri-

minalité. Le télétravail, qui a explosé durant cette crise et qui pourrait modifier durablement les habitudes des entreprises et des salariés, les expose davantage à ce risque. Il conviendra de prendre des mesures contre l'explosion possible de la cybercriminalité.

Il convient d'agir aussi au niveau des PME dont le degré de numérisation est variable. Beaucoup envisagent la numérisation sous l'angle de leurs processus internes, des sites internet ou du e-commerce. Peu mettent en œuvre de véritables changements de leur modèle d'affaires. La plupart peinent à exploiter les données dont elles disposent. Il conviendra également de former les salariés à ces nouveaux modes de travail, aussi en termes de sécurité des données.

## TRANSITION VERTE

### OBJECTIFS

- Poursuivre les efforts en vue d'atteindre les objectifs climatiques en encourageant les mesures volontaires et l'innovation
- Relancer l'économie dans le respect des objectifs de l'Accord de Paris sur le climat et encourager des productions et des activités respectueuses de l'environnement dans tous les domaines de l'économie
- Assurer un approvisionnement en énergie fiable, avantageux et respectueux de l'environnement
- Favoriser des bâtiments éco-énergétiques
- Développer la mobilité intelligente (parking intelligent, plate-forme de partage, etc.)
- Favoriser le développement de clusters centrés sur la mise en œuvre et l'innovation technologique et sociale autour des 17 objectifs du développement durable de l'ONU
- Faire de notre région un centre mondial autour de la ressource eau
- Positionner Genève comme carrefour mondial de la finance durable

La crise de la COVID plonge le monde dans la récession et les mesures de relance et de sauvetage des entreprises, par exemple dans le domaine aéronautique, rendent plus difficile la mise à l'agenda politique de la question du respect de l'environnement et de la transition énergétique.

Dix ministres européens de l'Environnement ont signé un appel début avril afin que les plans de relance prennent en compte les questions d'environnement et de climat et à cette fin d'«accroître les investissements, particulièrement dans les domaines de la mobilité soutenable, de l'énergie renouvelable, la rénovation des bâtiments, la recherche et l'innovation, le rétablissement de la biodiversité et l'économie circulaire».

En Suisse, sans lien avec la crise de la COVID, le Conseil fédéral a décidé début avril d'opposer un contre-projet direct à l'initiative pour les glaciers qui poursuit le même objectif que le Conseil fédéral: la neutralité climatique de la Suisse d'ici à 2050.

L'économie continue à s'engager en faveur de la transition énergétique. Une entreprise a tout intérêt à améliorer l'efficacité énergétique par des mesures rentables. Par ailleurs, l'utilisation optimale de nouvelles technologies permet des économies de CO2 tout au long de la chaîne (de la production à la consommation en passant par la distribution).

Les moyens considérables mis en œuvre dans les plans de relance devraient s'accompagner d'une réflexion destinée à encourager l'innovation et le développement d'activités respectueuses de l'environnement.

Enfin, la finance, qui représente 12% du PIB de notre canton, poursuit sa mutation en faveur d'investissements responsables. La place financière genevoise dispose du savoir-faire et des compétences pour devenir un centre mondialement reconnu de la finance durable. Notre canton accueille d'avoir le Secrétariat du réseau global des places financières durables.



## II. Réponses aux revendications de la gauche et des syndicats

### REJET D'UNE ÉCONOMIE LIBÉRALE

Pour certains, la crise est l'occasion de dénoncer le système capitaliste, quand bien même l'origine de la crise n'a rien à voir avec. Il est clair que la pandémie s'accompagne d'une crise économique sans précédent. Mais on peut affirmer que celle-ci affecte en profondeur n'importe quel système économique. Certes, le bilan sera divers selon les pays, mais cela dépend de nombreux facteurs. Économie libérale comme économie centralisée seront touchées et personne n'échappera à cette crise. Finalement, ce qui est avant tout décrié est un système de maximisation des profits à court terme, plutôt qu'une économie libérale en tant que telle.

Des voix plus à droite se font entendre pour dénoncer les personnes qui ne joueraient pas le jeu d'un capitalisme inclusif, c'est-à-dire inscrit dans la durée (notion de pérennité de l'entreprise). Ces voix dénoncent en particulier la politique d'actionnariat à court terme et de maximisation des profits des managers au détriment des investissements (pour la transformation numérique, pour la recherche, pour les nouveaux talents, etc.) et des réserves. Dénoncer ces visions à (très) court terme ne veut pas dire que l'on remet en question l'économie libérale. Il s'agit de dénoncer des dérives, bien davantage que le système lui-même.

### RENFORCEMENT DU RÔLE DE L'ÉTAT

Nombre de commentaires relèvent l'importance du rôle régulateur de l'État durant cette période de crise. En intervenant financièrement pour aider entreprises et salariés, il a en effet joué un rôle majeur dans la maîtrise de la situation, provoquée par les mesures prises pour endiguer l'épidémie. De régulation à centralisation, il y a un pas que certains n'hésitent pas à franchir pour appeler au renforcement du rôle de l'État.

Dans le système suisse, l'État est subsidiaire au privé et il n'agit que lorsque la situation l'exige. Cela est le cas dans la

crise que nous traversons et il a su réagir avec célérité et a priori pertinence face à une situation d'urgence. Cela a été notamment rendu possible par des mesures de crise (édition d'ordonnances) qui sortent du cadre réglementaire ordinaire et la libération de fonds, eux aussi exceptionnels. Cette situation est toutefois temporaire et les dispositions d'urgence doivent également l'être. Dès que possible, il convient de revenir au fonctionnement ordinaire de l'État, tel que nous le connaissions avant la pandémie, et qui a précisément permis de constituer des finances saines et durables, ayant rendu possible cette rapidité et efficacité de réaction.

### DROIT DU TRAVAIL ET PROTECTION SOCIALE

La crise est l'occasion de demander une interdiction de licenciements pour des entreprises ayant bénéficié d'un soutien de l'État, une couverture à 100% des RHT, d'interpréter certaines règles juridiques (notamment concernant le droit aux vacances), de demander que les chômeurs âgés (plus de 50 ans) voient leur durée d'indemnisation augmentée de 200 jours, des RHT pour les salariés précaires (Uber, travail sur appel, etc), un droit de participation (et non plus seulement de consultation) dans les mesures d'aménagement en lien avec les normes OFSP, ou encore le versement du salaire lors de tâches d'assistance.

Il convient d'être réaliste. La crise va coûter des dizaines de milliards à notre pays et aura des effets sur le long terme. L'assurance-chômage, qui a mis de longues années à se désendetter, sera à nouveau plongée dans les chiffres rouges pour de longues années avec cette crise. Exiger que les salaires soient indemnisés à 100% aggraverait la situation. Par ailleurs, aucune entreprise n'a envie de licencier ses collaborateurs et si certaines recourent aux RHT, c'est

bien pour éviter une telle situation. Malheureusement, ce n'est pas toujours suffisant et on doit quelquefois passer par une réduction des effectifs pour sauver ce qui peut l'être.

Alors qu'une proposition similaire a été sèchement rejetée par près de 8 citoyens suisses sur 10 en 2014, la crise pandémique fait ressurgir le projet de RBI (revenu de base inconditionnel). Ses partisans relèvent qu'un tel système mettrait les citoyens à l'abri financièrement à l'occasion de chocs de cette importance. Ils citent l'exemple de l'Espagne, qui vient de l'introduire avec un montant de 462 Euros pour une personne seule, avec pour objectif de faire baisser le taux de pauvreté de 21,6% à 16,9%. Il permettrait de (sic): faire des pauses dans une carrière, de s'occuper des enfants, de faire son jardin, de repeupler des villages désertés, de ne pas occuper de postes précaires, en clair de ne pas être sous la contrainte d'un travail. Il permettrait de ne pas tomber dans l'indigence, y compris lorsque l'on est sans papier. Certains estiment

que ce système devrait s'accompagner d'une éducation civique et de sensibilisation à l'écologie. Il permettrait à chaque citoyen de bénéficier d'une rente à vie. Il serait financé par ce que l'on économiserait sur l'assurance-chômage. Les partisans ne sont pas clairs si l'assurance-chômage aura encore sa pertinence pour les personnes qui souhaitent travailler mais qui ne trouvent pas de travail ou qui sont licenciées. Les initiants postulent que des crises de l'ampleur de celle que nous traversons seront fréquentes à l'avenir. On ne sait sur quelles bases étayées cette affirmation repose. On remarquera que si un revenu automatique peut constituer un matelas, il n'est dans la grande majorité des cas qu'une partie du revenu (l'autre étant financée par l'employeur). Il ne peut permettre de subvenir à l'entier des charges. Par ailleurs, le RBU (revenu de base universel) est financé par l'Etat, lui-même financé par l'impôt, versé par les entreprises comme les personnes

physiques. En cas de crise, cette source est inévitablement appelée à se tarir. Selon Beat Kappeler, le RBI est une ruine collective, dans la mesure où on l'introduit dans un système fragilisé, qui sera assumée financièrement par les générations à venir. Le cas de l'Espagne pourrait bien confirmer cette thèse. Et si l'on entend s'appuyer sur une expérience déjà connue, on peut citer l'exemple de la Finlande, qui a testé le système à titre expérimental et qui a conclu que celui-ci coûtait cher, sans pour autant améliorer (au contraire) l'insertion, ni les relations avec l'Etat. On peut également relever que notre système social a démontré qu'il était efficace et que notre pays était apte à répondre à des situations exceptionnelles, en prenant en compte les cas de rigueur. Cette capacité de réaction face à l'adversité est le fait d'un système social solide et de finances saines, nous permettant de répondre à ces cas particuliers.

### AUGMENTATION DE LA FISCALITÉ

Des projets sont déjà sur la table (IN zéro pertes, IN 99%, etc), et le PS genevois a déjà déclaré que la crise de la COVID-19 devait contribuer à remettre l'économie à sa place (à savoir au service de la population), et que cela sonnait le glas d'un système qui privilégie le capital en main d'une petite minorité.

Sur le plan fédéral, le PS Suisse propose une contribution de solidarité pour les entreprises, une taxe sur la fortune, l'imposition complète des dividendes et une hausse de l'imposition des hauts revenus, avec une augmentation de 10% de l'IFD dès 300'000.- de revenus annuels. Par ailleurs, il compte revenir avec une augmentation de l'im-

position sur les successions. Ces mesures seraient valables «un certain temps».

Si l'on comprend le souci de remettre les finances fédérales sur pied, il paraît totalement inadéquat de faire payer une pandémie à des personnes qui n'en sont pas responsables. Par ailleurs, il est à craindre qu'en augmentant la fiscalité de la classe moyenne supérieure, on contribue à rendre la Suisse moins attractive. En outre, la mention «pour un certain temps» concernant la temporalité des mesures n'a rien de rassurant. Rappelons-nous qu'il en était déjà ainsi de l'IFD. Enfin, il faut prioriser les réformes fiscales qui vont soutenir la reprise, et non alourdir la charge fiscale.